



*République Tunisienne  
Ministère du Développement, de l'Investissement  
et de la Coopération Internationale*

*---\*\*---*

*Office de Développement du Sud  
« O.D.S »*

*---\*\*---*

## ***Cahier des Charges***

***Pour***

***La mise en place d'une solution de sauvegarde et de  
Restauration du Système d'Information  
de l'Office de Développement du Sud***

***Consultation : 02/2020***

**Mars 2020**

<b>Table des matières</b>	<b>PAGE</b>
<b>I- CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES ( C.C.A.P ). ..03</b>	
ARTICLE 1 : <i>Objet de la consultation</i> .....	04.
ARTICLE 2 : <i>Conditions de présentation des offres</i> .....	04
ARTICLE 3 : <i>Validité des offres</i> .....	04
ARTICLE 4 : <i>Suite réservée aux offres et critères de présélection</i> .....	04
ARTICLE 5 : <i>Livraison et installation</i> .....	05
ARTICLE 6 : <i>Garantie de conformité</i> .....	05
ARTICLE 7: <i>Documentation</i> .....	05
ARTICLE 8 : <i>Consistance de la mission</i> .....	05
ARTICLE 9 : <i>Pièces contractuelles</i> .....	05
ARTICLE 10 : <i>Délai de déroulement de la mission</i> .....	05
ARTICLE 11 : <i>Maintenance</i> .....	06
ARTICLE 12 : <i>Assistance Technique:</i> .....	06
ARTICLE 13 : <i>Ouverture des offres</i> .....	06
ARTICLE 14 : <i>Critères d'évaluation</i> .....	06
ARTICLE 15 : <i>Résiliation</i> .....	07
ARTICLE 16 : <i>Secrets Professionnels</i> .....	07
ARTICLE 17 : <i>Pénalités de retard</i> .....	07
ARTICLE 18: <i>Modalités de paiement</i> .....	07
ARTICLE 19 : <i>Prix</i> .....	07
ARTICLE 20 : <i>réception</i> .....	07
ARTICLE 21 : <i>Validité du marché</i> .....	07
ARTICLE 22 : <i>Tribunaux compétents</i> .....	07
<b>II- CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES ( C.C.T.P ). ... ..08</b>	
1- <i>Objet</i> .....	09
2- <i>Assistance Technique</i> .....	09
3- <i>Formation</i> .....	09
4- <i>Documentation technique</i> .....	09
5- <i>Spécifications Techniques minimales</i> .....	10
5.1- <i>Serveur de sauvegarde NAS</i> .....	10
5.2- <i>Logiciel de sauvegarde et de restauration</i> .....	10
5.3- <i>Lecteur automatique de bandes</i> .....	11
5.4- <i>Armoire ignifuge</i> .....	11
5.5- <i>Formation</i> .....	12
<b>III- QUESTIONNAIRES TECHNIQUES. ....13</b>	
1- <i>Serveur de sauvegarde NAS</i> .....	13
2- <i>Logiciel de sauvegarde et de restauration</i> .....	13
3- <i>Lecteur automatique de bandes</i> .....	14
4- <i>Armoire ignifuge</i> .....	14
<b>IV- SERVICES. ....15</b>	
1- <i>Formation</i> .....	15
2- <i>Plan 'exploitation</i> .....	15
3- <i>Service après vente</i> .....	15
4- <i>Garantie</i> .....	15
<b>V- BORDEREAUX DES PRIX. ....16</b>	
<b>VI- ANNEXE. ....17</b>	

**I-CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES**  
**PARTICULIERES ( C.C.A.P )**

### **ARTICLE 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation, constituée d'un seul lot, consiste à la fourniture, la configuration, l'installation, la formation et la mise en exploitation d'une solution complète de sauvegarde et de restauration du système et des données de l'ODS.

La solution se compose de :

- ✓ Lecteur automatique de bandes
- ✓ Serveur de sauvegarde NAS
- ✓ Logiciel de sauvegarde et de restauration
- ✓ Armoire Ignifuge.

### **ARTICLE 2 : Conditions de présentation des offres**

L'offre dûment complétée des documents stipulés dans la présente consultation et appuyée par toute information technique, dossier, documentation devra être envoyée par voie postale, dans deux enveloppes :

L'enveloppe extérieure devrait être scellée, sans en-tête, sigle ni cachet du soumissionnaire et doit porter la mention « NE PAS OUVRIR, CONSULTATION N°02/2020, pour la mise en place d'une solution de sauvegarde et de Restauration du Système d'Information »

- Cette enveloppe doit être libellée au nom de MR le Directeur Général de L'ODS.
- L'enveloppe intérieure doit contenir obligatoirement (faute de quoi il sera rejetée) :
  - 1: Attestation d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale valable ;
  - 2 : Une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
  - 3 : Attestation de non faillite ;
  - 4: Le cahier des clauses administratives particulières ( C.C.A.P. ) dûment cacheté et signé;
  - 5 : Le cahier des clauses techniques particulières ( C.C.T.P. ) dûment cacheté et signé ;
  - 6 : Les réponses aux questionnaires techniques ( joints au présent cahier des charges);
  - 7 : Le bordereau des prix – (selon modèles joints au présent cahier des charges).
  - 8 : L'offre de service (formation, plan d'exploitation, Service après vente,...);
  - 9 : Et la documentation technique.

Les offres peuvent être déposés directement au bureau d'ordre central de l'ODS ou envoyée par lettre recommandée ou par rapide poste, au nom de M. le Directeur Général de l'Office de Développement du Sud, Immeuble Ettanmia 4119 Médenine ou déposée sur le site du système d'achat public en ligne (TUNEPS) et ce, au plus tard le **Mardi 21 Avril 2020, à 11H :00**, le cachet du bureau d'ordre central de l'ODS fait foi.

### **ARTICLE 3 : Validité des offres :**

Les soumissionnaires du seul fait de la présentation de leurs soumissions se trouvent liées pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

### **ARTICLE 4 : Suite réservée aux offres et critères de présélection :**

La présente consultation, constituée d'un seul lot, consiste à la fourniture (équipements et logiciels), la configuration, la formation des administrateurs, l'installation et la mise en exploitation d'une solution de sauvegarde et de restauration du Systèmes et des Données du l'ODS.

**Toute offre ne répondant pas à la totalité de ce lot sera rejetée.**

L'ODS n'est pas tenu de retenir l'offre présentée par le soumissionnaire le moins disant, ni de justifier son choix auprès des soumissionnaires. Un soumissionnaire dont l'offre n'est pas retenue ne peut contester, pour quelque motif que ce soit ni de prétendre être indemnisé de ce fait (Article14 du présent cahier des charges).

L'ODS notifiera au soumissionnaire retenu l'acceptation de son offre, qui a été la plus avantageuse et présentant les garanties professionnelles et financières voulues, la notification

*se fera par un bon de commande dûment signé par l'ODS et ce avant la fin de la période de validité des offres.*

**ARTICLE 5 : Livraison et installation :**

**5.1- Délai de livraison :**

*La livraison des équipements ainsi que les solutions logicielles se fait d'un commun accord entre le soumissionnaire et l'ODS.*

*Les délais de livraison de la commande de l'ODS ne doit en aucun cas dépasser les six (06) semaines à partir de la réception du bon de commande.*

**5.1- Délai d'installation :**

*Les délais de la mise en ordre de la solution ne doit en aucun cas dépasser les deux (02) semaines à partir de la date de livraison.*

**ARTICLE 6 : Garantie de conformité**

*Le fournisseur garantie que :*

- la solution proposée répond aux spécifications techniques décrites dans son offre,*
- le bon fonctionnement de tous les éléments et les composants.*

*Il exécutera à sa charge toute modification nécessaire à l'adaptation de son produit conformément aux exigences du cahier des charges durant la période de garantie.*

**ARTICLE 7: Documentation**

*Le soumissionnaire est convié à joindre à l'offre, toute la documentation nécessaire aux logiciels de sauvegarde et de restauration Systèmes et des Données de l'ODS sur un support papier ou sur support magnétique (CD).*

*Cette documentation doit être aussi complète et actualisée que possible, fournie pour chaque article et rédigée en langue française.*

*Les spécifications techniques ainsi que les prestations demandées sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) du présent cahier des charges.*

**ARTICLE 8 : Consistance de la mission**

*Le soumissionnaire retenu aura pour mission d'assurer les tâches suivantes :*

- Fourniture et installation d'une solution complète de sauvegarde et de restauration Systèmes et des Données de l'ODS.*
- Le paramétrage et configuration (logicielle et matérielle) conformément au cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) du présent cahier des charges ;*
- Mise en service de la solution ;*
- Fourniture des outils nécessaires, de la documentation technique et du manuel d'utilisation ;*
- Formation et Assistance technique des administrateurs pour le démarrage et exploitation de la solution.*

**ARTICLE 9 : Pièces contractuelles**

*Les documents suivants constituent les pièces contractuelles de la présente consultation:*

- 1 : Le cahier des clauses administratives particulières ( C.C.A.P. ) dûment cacheté et signé;*
- 2 : Le cahier des clauses techniques particulières ( C.C.T.P. ) dûment cacheté et signé ;*
- 3 : Les réponses aux questionnaires techniques ( joints au présent cahier des charges );*
- 4 : Le bordereau des prix – (selon modèles joints au présent cahier des charges).*
- 5 : L'offre de service (formation, plan d'exploitation, Service après vente,...);*
- 6 : Et la documentation technique*

**ARTICLE 10 : Délai de déroulement de la mission**

*Le soumissionnaire retenu doit respecter les délais suivants :*

- Six(06) semaines au maximum pour la livraison de la solution, à partir de la date de la réception du bon de commande.,*

- Deux (02) semaines au maximum pour l'installation, configuration et mise en service des solutions logicielles de sauvegarde et de restauration Systèmes et des Données de l'ODS
- Deux (02) semaines au maximum pour la formation et l'assistance au démarrage des utilisateurs.

#### **ARTICLE 11 : Maintenance**

*Le titulaire s'engage à répondre aux besoins de maintenance couvrant la solution logicielle et matérielle, ce dernier doit au minimum stipuler les conditions suivantes:*

- *Le délai d'intervention ne devra pas dépasser 72 heures après information parvenue par appel ou écrit, quelle que soit la nature de l'anomalie ;*
- *Le titulaire s'engage à installer durant la période de maintenance, les nouvelles versions des solutions logicielles à l'ODS sans frais supplémentaires.*

#### **ARTICLE 12 : Assistance Technique:**

*Le Soumissionnaire est tenu d'assurer une assistance technique pour une durée minimale d'une année à partir de la date de réception provisoire. Cette assistance consiste à :*

- *Assistance technique téléphonique.*
- *Assistance et intervention à distance en cas de problème.*
- *Intervention **sur site à Médenine** en cas de problèmes.*
- *Réunions techniques sur demande l'ODS pour optimisation de la configuration de la solution.*
- *Autres interventions non prévues.*

#### **Article 13 : Ouverture des offres**

*La commission d'achat de l'ODS se réunira le, Mardi 21 Avril 2020 à 12h00 au siège de l'ODS et procédera à l'ouverture des offres parvenues dans les délais, et vérifiera que toutes les pièces demandées sont conformément à l'Article 02 du présent cahier des charges.*

*Le dépouillement financier se fera par la dite commission qui par la suite chargera le service informatique de faire le dépouillement technique suivant la méthodologie de dépouillement décrite dans l'Article 14 du présent cahier des charges.*

#### **ARTICLE 14 : Critères d'évaluation.**

*S'agissant d'une consultation à caractère simple, le soumissionnaire sera retenu sur la base des critères suivants :*

- La commission d'achat de l'ODS procédera à l'examen de la véracité des documents constituant l'offre financière puis elle fera le classement financier des offres du moins disant au plus disant.*
- ✓ *La commission d'achat chargera le service informatique de l'ODS de faire le dépouillement technique de la proposition du soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante. Si l'offre technique est conforme aux spécifications techniques demandées, l'offre sera retenue. Si l'offre technique n'est pas conforme aux spécifications techniques demandées, le service informatique de l'ODS adoptera la même méthodologie de dépouillement avec les offres techniques concurrentes selon le classement financier.*
- ✓ *Le service informatique communiquera à la commission d'achat un rapport de dépouillement technique qu'elle étudiera afin de le valider et faire le choix définitif du soumissionnaire qui sera retenu.*

#### **ARTICLE 15 : Résiliation**

*La résiliation peut être prononcée de plein droit en cas de décès, de faillite ou de concordat préventif du titulaire du marché.*

*La résiliation peut être également prononcée au cas où le titulaire du marché ne satisfait pas à ses obligations. L'ODS le met en demeure, par lettre recommandée, d'y satisfaire dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la mise en demeure. Passé ce délai, et si le titulaire*

*du marché n'a pas satisfait à ses obligations, l'ODS aura recours de plein droit, à la résiliation du marché.*

*La décision d'arrêter l'exécution des prestations ne donne lieu à aucune indemnité et n'oblige pas l'ODS de justifier sa décision auprès du titulaire.*

**ARTICLE 16 : Secrets Professionnels**

*Le fournisseur retenu doit être tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, les informations, les études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution du présent marché, il s'interdit notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise des documents à des tiers sans l'accord préalable de l'ODS.*

**ARTICLE 17 : Pénalités de retard**

*Le fournisseur retenu doit respecter les délais tels que mentionnés dans l'article 9 à défaut de respect de ces délais sauf cas de force majeure, des pénalités de retard seront appliquées sur la base de 1/1000 du montant global du marché et ce, par jour de retard y compris dimanche et jours fériés, sans dépasser 5% du montant global du marché.*

**ARTICLE 18: Modalités de paiement**

*Les paiements seront effectués au plus tard quarante cinq (45) jours à partir de la date de la présentation des factures à l'ODS et suivant la modalité suivante.*

- 90% du montant à la réception provisoire;*
- 10% du montant payable à réception définitive.*

**ARTICLE 19 : Prix.**

- Les prix établis par le fournisseur libellé en dinar tunisien, s'entendent toutes taxes comprises et rédigés selon le bordereau des prix en pièces jointes.*
- Les prix présentés par le fournisseur sont réputés fermes et non révisables pendant toute la durée de la consultation.*

**ARTICLE 20 : réception**

**19.1 : réception provisoire**

*Une réception provisoire sera prononcée, par procès-verbal, après :*

- Livraison et installation, paramétrage, configuration et test avec succès des solutions logicielles ;*
- Intégration des solutions avec le système d'information existant au sein de l'ODS ;*
- Mise en service de la solution globale de sauvegarde et de restauration Systèmes et des Données de l'ODS;*
- Livraison de la documentation ;*
- Formation des administrateurs ;*
- L'assistance au démarrage réel de la solution.*

*Si le procès-verbal de réception provisoire mentionne des réserves correspondant à des anomalies constatées, la réception définitive ne sera prononcée qu'après levée de ces réserves.*

**19.2 : réception définitive**

*Une réception définitive sera prononcée, par procès-verbal, après une période d'une (01) année à partir de la date de la réception provisoire.*

**ARTICLE 21 : Validité du marché**

*Le présent marché n'est valable qu'après approbation de la commission d'achat l'ODS, et après signature de Monsieur le Directeur Général de l'ODS.*

**ARTICLE 22 : Tribunaux compétents**

*Le tribunal de Médenine est compétent pour tous les litiges qui peuvent découler du présent contrat.*

*Lu et accepté par le soumissionnaire*

**II-CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES**  
**PARTICULIERES ( C.C.T.P. )**



### **1-Objet :**

La présente consultation, constituée d'un seul lot, consiste à la fourniture, la configuration, l'installation, la formation et la mise en exploitation d'une solution complète de sauvegarde et de restauration systèmes et des données de l'ODS.

La solution se compose de :

- ✓ Lecteur automatique de bandes ;
- ✓ Serveur de sauvegarde NAS ;
- ✓ Logiciel de sauvegarde et de restauration ;
- ✓ Armoire Ignifuge.

### **2-Assistance Technique:**

Le Soumissionnaire est tenu d'assurer une assistance technique pour une durée minimale d'une année à partir de la date de réception provisoire. Cette assistance consiste à :

- Assistance technique téléphonique.
- Assistance et intervention à distance en cas de problème.
- Intervention **sur site à Médenine** en cas de problèmes.
- Réunions techniques sur demande l'ODS pour optimisation de la configuration de la solution.
- Autres interventions non prévues.

### **3-Formation :**

Le Soumissionnaire devra assurer la formation et l'assistance technique des administrateurs de l'ODS pour le démarrage et l'exploitation de la solution et les outils qu'il mettra en œuvre.

La formation, devra apporter aux participants la connaissance et les compétences nécessaires à l'installation, la configuration, et la mise en exploitation de la solution.

Cette formation doit être sur site à Médenine et d'une durée minimal de deux(02) jours.

### **4-Documentation technique :**

Le Soumissionnaire remet à l'ODS toute la documentation standard et spécifique des différentes composantes de la solution. Cette documentation sera utilisée pour la configuration, la mise en œuvre et la maintenance de toute la solution.

Le Soumissionnaire garantit la conformité de la documentation fournie par rapport à la solution installée. Il remet l'ODS toute la documentation sur un support papier ou sur CD-ROM (version française souhaitable).

## **5-Spécifications Techniques minimales**

Nous détaillons ci-après les spécifications techniques minimales des principales composantes de la solution.

Toute offre ne répondant pas aux spécifications techniques minimales indiquées ci-dessous sera rejetée.

### **5.1- SERVEUR DE SAUVEGARDE NAS MINIMUM 8 TO**

Caractéristiques	Valeurs minimales
Interface de disque dur	SATA2/SATA3
Format de disque dur	2,5'' et 3,5''
Nombre d'emplacement	Minimum 2
Niveau de RED Supporté	RAID0/RAID1
Nbre d'interface réseau	2*1GBITS RJ45
Type de ports USB	USB3
Nbre de ports	2 Minimum
Système de fichiers supportés	NTFS FAT32 EXT3 HFS+
Fonction Serveur	Iscsi http ftp ...
Administration et gestion	Web
Système d'exploitation supporté	Win 7 ,8 , 10 et win server 2008,2012

### **5.2-Logiciel de sauvegarde et de restauration**

Fonctionnalités	Valeurs minimales
<i>Prise en charge des serveurs Microsoft Windows, y compris des composants Etat du système et Shadow Copy</i>	Oui
<i>Prise en charge complète du système de fichiers Windows</i>	Oui
<i>Prise en charge de Microsoft Opérations Manager</i>	Oui
<i>Interface utilisateur graphique ou Console d'administration</i>	A spécifier
<i>Procédures de sauvegarde: (les stratégies et les tâches de sauvegarde)</i>	A spécifier
<i>Prise en charge des systèmes Windows 64 bits distants</i>	Oui
<i>Prise en charge d'Exchange Server</i>	Oui, à spécifier
<i>Prise en charge des serveurs SQL</i>	Oui
<i>Prise en charge de Microsoft Storage Server</i>	Oui
<i>Relances automatiques des tâches de sauvegardes échouées</i>	A spécifier
<i>Option de gestion de sauvegarde sur des systèmes de stockage (NAS /SAN)</i>	A spécifier
<i>Génération des fichiers journaux et pour la gestion des disques/catalogues</i>	A spécifier
<i>Affichage de l'état du système et des périphériques de sauvegardes à partir de l'interface ou la console d'administration</i>	Oui

### 5.3- LECTEUR de bandes

<i>Caractéristiques</i>	<i>Valeurs minimales</i>
<i>Technologie de lecteur</i>	<i>LTO 6</i>
<i>Interface en standard</i>	<i>SAS</i>
<i>Capacité native</i>	<i>Minimum 2 TO</i>
<i>Chiffrement de données</i>	<i>Oui</i>
<i>Compression de données</i>	<i>Oui</i>
<i>Media</i>	<i>8 Bandes Fournies avec le lecteur Et une carte SAS et 1 câble SAS</i>

### 5.4-Armoire ignifuge

*Armoire ignifuge pour la salle informatique pour la protection de support sensible : Les licences des logiciels, Les CD originaux des programmes, Les cartouches de sauvegarde des données...*

<b>Caractéristiques Technique</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Spécifications minimales Exigées</b>
<i>Marque et Modèle</i>	<i>À spécifier</i>
<i>Fabricant</i>	<i>À spécifier</i>
<i>- Norme VDMA qui assure une température interne ne dépassant pas 30°</i>	<i>exigée</i>
<i>- Norme européenne EN 1047-1/VDMA S60DIS (minimum 60 mn de résistance à l'incendie)</i>	<i>exigée</i>
<i>- Protection contre l'eau en cas d'inondation ou d'aspersion lors d'un incendie.</i>	<i>exigée</i>
<b>Dimension en mm</b>	
<i>Hauteur extérieure</i>	<i>Supérieur ou égal à ( &gt;= ) à 1030</i>
<i>Profondeur extérieure</i>	<i>&gt;= à 580</i>
<i>Largeur extérieure</i>	<i>&gt;= à 670</i>
<i>Hauteur intérieure</i>	<i>&gt;= à 740</i>
<i>Profondeur intérieure</i>	<i>&gt;= à 260</i>
<i>Largeur intérieure</i>	<i>&gt;= à 375</i>
<i>Volume intérieure en litres</i>	<i>&gt;= à 73</i>
<i>Poids</i>	<i>Inferieur ou égal à 200 Kg</i>
<b>Capacités</b>	
<i>Nombre de tiroirs max</i>	<i>&gt;= 6</i>
<i>Capacités par tiroir</i>	<i>&gt;= 34</i>
<i>Capacité total</i>	<i>&gt;= 204</i>
<i>Serrures</i>	<i>Serrure de sûreté à clef</i>
<i>Avec l'Option</i>	<i>Socle de 4 roulettes</i>
<b>Garantie Armoire</b>	<i>01 ans</i>
<i>Fournir Documentations et une fiche technique avec des photos de l'Armoire ignifuge.</i>	

## **5.5- Services(Formation)**

<i>Programme de formation avancée:</i>	
- <i>Concepts et architectures.</i>	<i>Oui</i>
- <i>Méthodologies de déploiement.</i>	<i>Oui</i>
- <i>Installation et configuration de la solution</i>	<i>Oui</i>
- <i>Extension et flexibilité.</i>	<i>Oui</i>

### III-QUESTIONNAIRES TECHNIQUES

Chaque Soumissionnaire est tenu de compléter clairement les questionnaires techniques ci-après. Toute offre ne répondant pas aux spécifications indiquées ci-dessous sera rejetée.

#### 1- SERVEUR DE SAUVEGARDE NAS MINIMUM 8 TO

<i>Caractéristiques</i>	<i>Valeurs minimales</i>	<i>Valeurs proposées</i>
Interface disque dur	SATA2/SATA3	
Format de disque dur	2,5'' et 3,5''	
Nombre D'emplacement	Minimum 2	
Niveau de RED Supporté	RAID0/RAID1	
Nbre D'interface réseau	2*1GBITS RJ45	
Type de ports USB	USB3	
Nbre de ports	2 Minimum	
Système de fichiers supportés	NTFS FAT32 EXT3 HFS+	
Fonctions Serveur	Iscsi http ftp ...	
Administration et gestion	Web	
Système d'exploitation supporté	Win 7,8,10 et win server 2008,2012	

#### 2-Logiciel de sauvegarde et de restauration

<i>Fonctionnalités</i>	<i>Valeurs minimales</i>	<i>Valeurs proposées</i>
<i>Prise en charge des serveurs Microsoft Windows, y compris des composants Etat du système et Shadow Copy</i>	<i>Oui</i>	
<i>Prise en charge complète du système de fichiers Windows</i>	<i>Oui</i>	
<i>Interface utilisateur graphique ou Console d'administration</i>	<i>A spécifier</i>	
<i>Procédures de sauvegarde: (les stratégies et les tâches de sauvegarde)</i>	<i>A spécifier</i>	
<i>Prise en charge des systèmes Windows 64 bits distants</i>	<i>Oui</i>	
<i>Prise en charge d'Exchange Server</i>	<i>Oui, à spécifier</i>	
<i>Prise en charge des serveurs SQL</i>	<i>Oui</i>	
<i>Prise en charge de Microsoft Storage Server</i>	<i>Oui</i>	
<i>Relances automatiques des tâches de sauvegardes échouées</i>	<i>A spécifier</i>	
<i>Option de gestion de sauvegarde sur des systèmes de stockage (NAS /SAN)</i>	<i>A spécifier</i>	
<i>Génération des fichiers journaux et pour la gestion des disques/catalogues</i>	<i>A spécifier</i>	
<i>Affichage de l'état du système et des périphériques de sauvegardes à partir de l'interface ou la console d'administration</i>	<i>Oui</i>	

### 3-LECTEUR automatique de bandes

Caractéristiques	Valeurs minimales	Valeurs proposées
Technologie de lecteur	LTO 6	
Interface en standard	SAS	
Capacité Native	Minimum 2 TO	
Chiffrement de Données	Oui	
Composition de Données	Oui	
Media	8 Bandes Fournies avec le lecteur Et une carte SAS NET 1 câble SAS	

### 4-Armoire ignifuge

Armoire ignifuge pour la salle informatique pour la protection de support sensible : Les licences des logiciels, Les CD originaux des programmes, Les cartouches de sauvegarde des données...

Caractéristiques Technique		
Désignation	Spécifications minimales Exigées	Spécifications proposées
Marque et Modèle	À spécifier	
Fabricant	À spécifier	
- Norme VDMA qui assure une température interne ne dépassant pas 30°	exigée	
- Norme européenne EN 1047-1/VDMA S60DIS (minimum 60 mn de résistance à l'incendie)	exigée	
- Protection contre l'eau en cas d'inondation ou d'aspersion lors d'un incendie.	exigée	
<b>Dimension en mm</b>		
Hauteur extérieure	Supérieur ou égal à ( >= ) à 1030	
Profondeur extérieure	>= à 580	
Largeur extérieure	>= à 670	
Hauteur intérieure	>= à 740	
Profondeur intérieure	>= à 260	
Largeur intérieure	>= à 375	
Volume intérieure en litres	>= à 73	
Poids	Inferieur ou égal à 200 Kg	
<b>Capacités</b>		
Nombre de tiroirs max	>= 6	
Capacités par tiroir	>= 34	
Capacité total	>= 204	
Serrures	Serrure de sûreté haute sécurité	
Avec l'Option	Socle de 4 roulettes	
Garantie Armoire	02 ans	
Fournir Documentations et une fiche technique avec des photos de l'Armoire ignifuge.		

## **IV-Services**

### **1- Formation**

<i>Composantes exigées</i>	<i>Caractéristique proposée</i>
- <i>Durée. Minimum :deux (02) jours</i>	
<i>Programme de formation doit comporté:</i> - <i>Concepts et architectures.</i> - <i>Méthodologies de déploiement.</i> - <i>Installation et configuration de la solution</i> - <i>Extension et flexibilité.</i> - <i>autre.....</i>	

### **2- Plan d'exploitation**

<i>Composantes exigées</i>	<i>Caractéristique proposée</i>
- <i>Délais de livraison à de la date du B.C :(six (06) semaines).</i> - <i>Délais d'installation, configuration et mise en ordre: (Deux (02) semaines après la livraison).</i> - <i>Délais de la formation après configuration : (Deux(02) semaines.</i>	

### **3- Service après vente**

<i>Composantes exigées</i>	<i>Caractéristique proposée</i>
- <i>Délai d'intervention sur site à Médenine: (72 heures).</i> - <i>Délai d'intervention à distance :(24 heures).</i> - <i>Délais d'assistance par téléphone :(05 heures).</i>	

### **4- Garantie**

<i>Composantes exigées</i>	<i>Caractéristique proposée</i>
- <i>Durée de garantie des composantes :</i>  ✓ <i>Lecteur automatique de bandes : (1 ans);</i> ✓ <i>Serveur de sauvegarde NAS :(1 ans) ;</i> ✓ <i>Licences pour Logiciel de sauvegarde et de restauration:(3 année) ;</i> ✓ <i>Armoire ignifuge : (1 année);</i>	

## **V- Le bordereau des prix**

### **1. - Le bordereau des prix Selon modèle suivant :**

<b>Désignation</b>	<b>Prix Unitaire HTVA</b>	<b>Quantité</b>	<b>TVA</b>	<b>Prix Total TTC</b>
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..
.. . . .	.. . . .	.. ..	.. ..	.. ..

**(\*) : Le soumissionnaire doit présenter les prix en Dinars Tunisien faute de quoi son offre sera rejetée.**



## **VI-ANNEXE**

### **LISTE DES SERVEURS EXISTANTS A L'ODS**

<i>Serveur Principal Contrôleur de domaine + Serveur Virtuel de messagerie Microsoft Exchange 2016 sous HyperV + Serveur Virtuel Symantec End Point Management version 12.1.6. sous HyperV.</i>	Windows Server 2012 R2 Standard 64 bits
<i>Serveur Secondaire Contrôleur de domaine + Serveur Virtuel de messagerie Microsoft Exchange 2016 sous HyperV + Serveur Virtuel Symantec End Point Management version 12.1.6. sous HyperV.</i>	Windows Server 2012 R2 Standard 64 bits
<i>Serveur d'application ERP Financier</i>	Windows 2008 Server 64 bits
<i>Serveur d'Application spécifique ODS</i>	Windows 2008 Server 64 bits
<i>Serveur base de données Documentaire</i>	Windows 8 Pro SP2 64 bits